

## Note 9 : Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de subir la majorité de leurs pertes prévues ou nous avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus, selon un processus d'estimation qualitative des flux de trésorerie futurs et du rendement futur des EDDV.

### Entités de titrisation canadiennes des clients

Les entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) aident nos clients à titriser leurs actifs et à obtenir ainsi des sources de financement de substitution. Ces entités donnent à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial en achetant les actifs que ces clients leur vendent et en émettant alors du papier commercial à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Dans presque tous les cas, le vendeur continue à gérer les actifs cédés. S'il y a des pertes sur les actifs, le vendeur est le premier à assumer ces pertes. Nous ne vendons pas d'actifs aux entités de titrisation des clients et nous ne gérons pas les actifs qu'elles détiennent. Nous percevons des frais pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des frais de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation.

Les actifs détenus par nos entités de titrisation canadiennes des clients non consolidées totalisaient 11 106 millions de dollars au 31 octobre 2008 (17 536 millions en 2007). De façon générale, les investisseurs qui souscrivent du papier commercial peuvent seulement exercer des recours contre les actifs de l'EDDV émettrice et n'ont aucun recours contre nous. Notre risque de perte est lié à nos investissements dans le papier commercial émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous leur fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. Dans la mesure où nous avons acheté du papier commercial, notre risque lié aux facilités de trésorerie est réduit d'un montant équivalent. Au 31 octobre 2008, le montant de notre exposition au risque lié au papier commercial que nous détenions, classé dans les titres de négociation, s'élevait à 2 139 millions de dollars (5 564 millions en 2007).

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons changé la nature des facilités de liquidité que nous offrons à certaines entités de titrisation canadiennes des clients. Nous leur offrons maintenant des facilités de liquidité de style international qui comportent des critères objectifs quant à la détermination du moment où les liquidités peuvent être utilisées. Auparavant, nous offrions des facilités de liquidité qui étaient liées aux perturbations des marchés et dont les critères étaient plus subjectifs quant au moment où les liquidités pouvaient être utilisées. Le montant global des concours de trésorerie inutilisés s'élevait à 11 040 millions de dollars au

31 octobre 2008 (20 756 millions en 2007). Aucune somme n'était utilisée dans le cadre de ces facilités au 31 octobre 2008 et 2007.

Les instruments dérivés conclus avec ces entités leur permettent de gérer les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et de change. La juste valeur des instruments dérivés conclus avec ces EDDV était comptabilisée dans notre bilan consolidé comme un actif dérivé de 55 millions de dollars au 31 octobre 2008 (un passif dérivé de 20 millions en 2007).

Le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) que nous possédons dans deux de ces entités nous a exposés au risque de subir la majorité des pertes prévues, et ces entités ont été consolidées. Au 31 octobre 2008, notre bilan consolidé comportait des actifs de 265 millions de dollars classés dans les autres actifs, et aucun papier commercial n'était classé dans le passif sous le titre dépôts (respectivement 311 millions de dollars et 65 millions en 2007).

### Entité de titrisation américaine des clients

Les actifs détenus par notre entité de titrisation américaine des clients non consolidée totalisaient 7 993 millions de dollars au 31 octobre 2008 (7 929 millions en 2007). Notre risque de perte relativement à cette entité de titrisation américaine des clients est lié au soutien de trésorerie que nous lui fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. Au 31 octobre 2008, le montant de notre exposition au risque lié aux concours de trésorerie inutilisés s'élevait à 10 015 millions de dollars (10 719 millions en 2007). Au 31 octobre 2008, nous avions avancé 851 millions de dollars américains (aucune somme en 2007) conformément aux modalités de ces concours de trésorerie. Nous ne sommes pas tenus de consolider notre entité de titrisation américaine des clients. La juste valeur des contrats sur instruments dérivés que nous avons en cours avec cette entité de titrisation américaine des clients était comptabilisée dans notre bilan consolidé comme un actif dérivé de 1 million de dollars au 31 octobre 2008 (un solde à zéro en 2007).

### Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens et nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'obtenir des sources de financement de substitution. La structure de ces entités restreint les types d'activités qu'elles peuvent entreprendre et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent du papier commercial pour financer leurs activités. Les actifs détenus par ces entités totalisaient 9 719 millions de dollars au 31 octobre 2008 (6 552 millions en 2007), tous ces actifs étant situés au Canada. Nous ne sommes pas tenus de consolider les entités de titrisation de la Banque. La note 8 contient d'autres renseignements sur nos investissements, nos droits et nos obligations concernant ces entités. En plus des droits décrits à la note 8, nous fournissons également un soutien de trésorerie aux entités de titrisation de prêts hypothécaires canadiens de la Banque correspondant à la valeur nominale du papier commercial en cours.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons changé la nature des facilités de liquidité que nous offrons aux entités de titrisation de la Banque. Nous leur offrons maintenant des facilités de liquidité de style international qui comportent des critères objectifs quant à la détermination du moment où les liquidités peuvent être utilisées. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts. Le montant contractuel global du soutien de trésorerie s'élevait à 5 100 millions de dollars au 31 octobre 2008 et 2007. Aucune somme n'était utilisée au 31 octobre 2008 et 2007. Au 31 octobre 2008, nous détenions du papier commercial émis par ces entités pour un montant de 509 millions de dollars (367 millions en 2007), lequel était classé comme titres de négociation.

Les instruments dérivés conclus avec ces entités leur permettent de gérer les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt. La juste valeur des instruments dérivés conclus avec ces entités était comptabilisée dans notre bilan consolidé comme un actif dérivé de 121 millions de dollars au 31 octobre 2008 (un passif dérivé de 52 millions en 2007).

### Entité de protection de crédit

Nous soutenons Apex Trust (Apex) (autrefois connue sous le nom de Apex/Sitka Trusts), une EDDV qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. Les actifs détenus par Apex s'élevaient à 2 794 millions de dollars au 31 octobre 2008 (2 012 millions en 2007). Une facilité de financement de premier rang pour un montant de 1 130 millions de dollars, dont nous fournissons 1 030 millions de dollars, est à la disposition de Apex. Au 31 octobre 2008, une somme de 553 millions de dollars était utilisée dans le cadre de notre facilité. En vertu des modalités de la restructuration, nous avons également conclu des contrats de swaps sur défaillance avec les contreparties des swaps et des swaps de compensation avec Apex.

En mai 2008, lors de la restructuration de Apex, nous avons acheté des billets à moyen terme de Apex ayant une valeur nominale de 815 millions de dollars, lesquels sont classés dans les titres disponibles à la vente. Au 31 octobre 2008, nous avons comptabilisé ces billets à une juste valeur de 625 millions de dollars. Une tierce partie est exposée au risque lié aux billets à moyen terme de Apex en raison d'un swap sur rendement total, pour un montant de 600 millions de dollars, conclu avec nous. Le swap sur rendement total et les billets à moyen terme sous-jacents sont classés dans les instruments de négociation.

Nous ne considérons pas que l'achat des billets à moyen terme de Apex décrits ci-dessus, fait en mai 2008, laisse entendre ou indique que nous avons l'intention de fournir un soutien à d'autres détenteurs de billets à moyen terme ou de fournir un soutien subordonné additionnel à Apex. Au contraire, cet achat était un événement unique et isolé, lié à la restructuration de Apex. Nous n'avons pas l'intention d'acheter d'autres billets à moyen terme de Apex, et nous n'avons pas non plus l'intention de rembourser aux autres détenteurs de billets à moyen terme les pertes qu'ils pourraient subir. Nous ne sommes pas tenus de consolider Apex.

### Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds communs de placement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui visent les investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons ces EDDV lorsque notre participation nous expose à subir la majorité des pertes prévues et/ou nous donne la possibilité de bénéficier de la majorité des rendements résiduels prévus. Le total des actifs et notre risque de perte dans ces EDDV consolidées s'élevaient à 450 millions de dollars au 31 octobre 2008 (440 millions en 2007). Les actifs détenus par les EDDV dans lesquelles nous avons des droits variables importants mais que nous ne consolidons pas totalisaient 132 millions de dollars au 31 octobre 2008 (353 millions en 2007). Notre risque de subir les pertes des EDDV non consolidées se limite au montant de notre investissement, qui totalisait 40 millions de dollars au 31 octobre 2008 (99 millions en 2007).

### Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion de placements structurés offrent des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes. Nous détenons des droits dans deux entités de gestion de placements structurés et nous agissons à titre de gestionnaire d'actifs. Les actifs qui sont détenus par ces entités totalisaient 9 291 millions de dollars, dont aucune somme en espèces, au 31 octobre 2008 (actifs totaux de 22 754 millions, dont 697 millions en espèces, en 2007).

Notre risque de perte est lié à nos investissements dans ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et à un financement de premier rang que nous leur fournissons sous forme d'une facilité de trésorerie afin de financer le remboursement de billets de premier rang. Notre investissement dans les billets de capital des entités de gestion de placements structurés, qui est comptabilisé dans les titres disponibles à la vente inscrits à notre bilan consolidé, était nul au 31 octobre 2008 (53 millions en 2007), déduction faite de dévaluations pour un montant de 57 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (13 millions en 2007). Les sommes utilisées dans le cadre des facilités de trésorerie fournies aux entités de gestion de placements structurés totalisaient 5 208 millions de dollars au 31 octobre 2008 (350 millions en 2007). Le montant de notre exposition au risque comprenait des facilités inutilisées de 5 063 millions de dollars au 31 octobre 2008 (1 158 millions en 2007). La juste valeur des contrats sur instruments dérivés que nous avons en cours avec ces entités de gestion de placements structurés était comptabilisée dans notre bilan consolidé comme un actif dérivé de 57 millions de dollars au 31 octobre 2008 (un passif dérivé de 11 millions de dollars en 2007). Nous ne sommes pas tenus de consolider ces EDDV.

### Fiducies de capital et de financement

La fiducie BMO Covered Bond Trust (CB Trust) a été créée en 2007 pour garantir les paiements dus aux détenteurs des obligations couvertes BMO que nous avons émises en 2008, pour un montant de 1 milliard d'euros. Nous avons vendu des actifs à CB Trust en échange d'un billet à ordre. Les actifs de CB Trust ont été cédés en nantissement pour garantir le paiement des obligations que nous avons émises. CB Trust est une EDDV que nous sommes tenus de consolider, car notre participation nous expose à subir la majorité de ses pertes prévues ou nous donne la possibilité de bénéficier de la majorité de ses rendements résiduels prévus. Au 31 octobre 2008, les actifs de cette entité totalisaient 6,0 milliards de dollars. Au 31 octobre 2008, notre risque lié à cette entité comprenait des

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

facilités utilisées pour un montant de 5 849 millions de dollars et des facilités inutilisées pour un montant de 5 151 millions de dollars. La juste valeur des instruments dérivés conclus avec CB Trust était comptabilisée comme un actif dérivé de 112 millions de dollars au 31 octobre 2008.

La Fiducie de billets secondaires BMO a été créée en 2007 pour l'émission de billets secondaires de la fiducie, série A, d'une valeur totale de 800 millions de dollars. La fiducie a utilisé le produit du placement pour acheter un billet de dépôt de premier rang de la Banque. Nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie. Pour de plus amples renseignements sur cette fiducie, voir la note 18.

Nous fournissons aussi à cette fiducie un soutien de trésorerie de 30 millions de dollars. Au 31 octobre 2008, 5 millions de dollars du soutien fourni avaient été utilisés (5 millions en 2007).

La Fiducie de capital BMO a été créée pour l'émission des titres Fiducie de capital BMO (appelés BOaTS). Au 31 octobre 2008, l'actif de la fiducie s'établissait à 3 187 millions de dollars (3 140 millions en 2007). Cette fiducie est une EDDV que nous sommes tenus de consolider. Les titres émis par la Fiducie de capital BMO, pour un montant de 2,2 milliards de dollars, sont comptabilisés soit dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, soit dans les titres d'une fiducie de capital, et portés à notre bilan consolidé. Pour de plus amples renseignements sur les BOaTS, voir la note 19.

### Fiducies relatives à la rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'actionnariat de nos employés. En vertu de ce régime, lorsqu'un employé choisit d'affecter une

partie de son salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires, nous y ajoutons une somme égale à 50 % de sa cotisation. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions sur le marché libre en vue d'effectuer le versement aux employés lorsque ceux-ci y auront droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies relatives à la rémunération totalisaient 618 millions de dollars au 31 octobre 2008 (825 millions en 2007). Nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies relatives à la rémunération et nous n'avons aucun risque de perte lié à ces fiducies.

### Autres EDDV

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des EDDV. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne nous exposent pas au risque de subir la majorité des pertes prévues de ces EDDV ou ne nous donnent pas la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Par conséquent, nous ne sommes pas tenus de consolider ces EDDV. Les transactions avec ces EDDV sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'EDDV concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que les autres transactions. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre convention comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de crédit sont décrites à la note 7.